



Droit et juridique

Les recommandations de l'ANESM

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | MEDSOC-ANESM | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Univers professionnel > Santé, médico-social > Droit et juridique

Contenu mis à jour le 18/10/2024. Document téléchargé le 03/12/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Expliquer le contexte légal et institutionnel de l'ANESM et son lien avec la HAS
- Analyser l'évolution des différentes lois et missions de l'ANESM au fil du temps
- Identifier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de l'ANESM
- Présenter les éléments clés et les principes fondamentaux des RBPP
- Décrire les étapes et les éléments d'appropriation des RBPP
- Reconnaître les éléments spécifiques à prendre en compte lors de l'appropriation des RBPP
- Expliquer les éléments généraux nécessaires à l'appropriation des RBPP
- Appliquer les principes de la bientraitance dans la pratique professionnelle
- Analyser les questionnements éthiques soulevés par les RBPP
- Elaborer un projet d'établissement et un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) en conformité avec les RBPP.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Tout professionnel intéressé par les recommandations de l'ANESM.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Le contexte légal l'ANESM

- La HAS
- Evolution des différentes lois et des missions de l'ANESM

Les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles RBPP

- Présentation générale
- Eléments et points clés

Mise en oeuvre des RBPP

- Eléments d'appropriation
- Identification des éléments spécifiques d'appropriation
- Présentation des éléments généraux d'appropriation
- Conclusion et synthèse

Les applications concrètes

- Bienveillance
- Questionnement éthique
- Projet d'établissement
- Attentes de la personne et son Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Autodiagnostic
- Atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires
- Exercices d'entraînement : analyse de scénarii
- Mise en situation : différents travaux pratiques
- Echanges avec les participants
- Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique
- Elaboration de synthèse
- Plan d'action : rédiger son Plan d'Action Personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Les + de la formation

La formation alterne les apports théoriques et pratiques du formateur, en s'appuyant sur des exemples et des séances de réflexion ou de travail en groupe.

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil PSH.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.